

Association des propriétaires des Villas de l'Anse

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (AGA) 2025

11.1- Présentation des postes à pourvoir et des candidatures reçues

Le Conseil d'administration (Conseil) compte un maximum de huit (8) postes et leurs mandats sont de deux (2) ans et peuvent être renouvelés. Le Conseil a proposé de modifier ce seuil à neuf (9) membres et cette modification à l'article 22 du Règlement général sera soumise à l'AGA pour adoption au point 10 de l'AGA.

Cette année, trois (3) administrateurs sont en fin de mandat à savoir Pierre Desbiens, (Président), Jean Pierre Des Rosiers (Vice-président) et Anne-Marie Beaudoin (Secrétaire). De plus, un (1) autre poste d'administrateur a été ajouté entre temps. Donc, au total quatre (4) postes seraient à combler lors de la prochaine AGA.

Les membres de l'Association ont reçu deux communiqués pour les informer de l'appel de candidatures se terminant le 5 août dernier.

Au terme de ce délai, trois (3) candidatures ont été reçues, à savoir les 3 membres suivants :

- Anne-Marie Beaudoin, 2171 rue du Torrent (renouvellement de mandat).
- Pierre Desbiens, 826 croissant du Pourpier (renouvellement de mandat) ;
- Jean-Pierre Des Rosiers, 541 croissant des Chevreuils (renouvellement de mandat) ;

Une décision de nomination sera soumise à l'AGA pour élire ces trois (3) candidats.

Les cinq (5) autres membres du Conseil qui sont en cours de mandat sont : Josette Bossy, Barry Craig, Charles Gagnon, Guy Pelletier et Michel Villiard.

Dans ce contexte, le Conseil sera composé des huit (8) membres mentionnés précédemment au cours de l'exercice 2025-2026. Si l'AGA adopte la modification proposée à l'article 22 qui fixe à un maximum de neuf (9) membres, le Conseil pourrait combler cette vacance en cours d'année conformément à l'article 33 du Règlement général.

Anne-Marie Beaudoin
Secrétaire du Conseil de l'APVA

13 août 2025